



Compte rendu

Réunion PCL du 21 septembre 2016. – 18 h

Présents : AFOC (Mrs Landais et Nouidrat)

GRDF : Mr Emmanuel Braud

GLEAM : Mr Nicolas Lefoulon

Meduane Habitat : Mme Cadeau et Mrs Ducoin, David et Diop

Absent : CNL

1 : Présentation du projet CIVIGAZ

Mr Braud de GRDF présente le projet CIVIGAZ avec ses 3 dimensions :

- . Lutte contre la précarité énergétique
- . Sécurité domestique dans les logements
- . Insertion professionnelle des intervenants (8 jeunes en contrat civique)

Mr Lefoulon du GLEAM présente le dispositif sur le plan opérationnel avec le mode de fonctionnement des intervenants ainsi que leur management

Meduane Habitat insiste sur la nécessité d'associer les salariés de la proximité de Meduane (gardiens et conseillères sociales). 1434 logements de Meduane seront couverts (hors QPV).

L'AFOC adhère au projet, mais insiste sur la dimension communication afin que les locataires soit suffisamment prévenus en amont de toute intervention dans leur logement.

2 : Présentation du dispositif multiservice proposé par Meduane Habitat

Tony David présente le dispositif retravaillé par la DMP, notamment sur l'aspect tarif qui pour le locataire baisse de plus de 50% par rapport à la présentation et au coût initial. L'aspect préventif, comme l'aspect curatif est présenté et il est rappelé que la dégradation est exclue du mutiservice et demeure à la charge du locataire.

En comparatif, Mr David présente les coûts du multiservice chez deux autres bailleurs et il est remarqué que le tarif proposé par Meduane Habitat est largement avantageux. Enfin, Mr David insiste sur les personnes isolées et âgées qui ont besoin de ce multiservice entretien, aussi bien pendant leur temps de présence dans le logement qu'au moment de leur départ.

L'AFOC prend note et se félicite du nouveau tarif proposé : 4,82€/mois pour le locataire contre 9,58€ précédemment. Elle indique qu'elle n'est pas contre le principe du multiservice. Toutefois les représentants de l'AFOC indique avoir reçu des consignes de leur représentation départementale (Mr Réveille) pour ne pas signer le document en l'état. L'AFOC souhaite retravailler le document qui

liste les prestations comprises dans le multiservice. Selon l'AFOC, certaines de ces prestations doivent être à la charge exclusive du bailleur.

Afin de rapprocher les parties, il est convenu que la DMP et l'AFOC travaillent ensemble sur les prestations et élabore en commun un document listant les prestations et indiquant clairement ce qui relève d'une charge locative et ce qui relève d'une charge bailleur. A l'issue de ce travail, un nouveau document sera présenté pour validation à l'occasion du prochain PCL.

Enfin pour terminer sur le sujet, Mr David indique vouloir démarrer progressivement le multiservice avec un démarrage en novembre pour un dispositif pleinement opérationnel en janvier 2017.

3 : questions diverses

. L'AFOC s'interroge sur le logement des gardiens sur site. Certains sont logés sur site et d'autre pas. Elle ne comprend pas cette différence entre gardien. Mr ducoin et Mr Diop apportent les éclaircissements nécessaires et l'orientation prise par Meduane Habitat de ne plus loger les gardiens sur site.

. Mr Landais évoque la question des pannes récurrentes d'ascenseurs, notamment sur les Pommeraies et demande à ce qu'une communication soit faite sur l'utilité du bon fonctionnement des ascenseurs pour tous. Il évoque également le passage traversant sur ambroise Halouze et demande sa fermeture.

. Mr Nouidrat évoque la résidentialisation des Horizons avec un questionnement sur les aires de jeux, le tarif des parkings résidentialisés, l'accès des visiteurs extérieurs au site.

. Enfin Mr Nouidrat évoque la problématique des conteneurs enterrés et le manque de civisme de quelques locataires qui ne font pas un bon usage de ces équipements. Il demande la réouverture des locaux encombrants pour éviter le stockage visible autour des bornes enterrées. Mr Nouidrat demande à ce que les campagne d'information sur le bon usage des conteneurs enterrés soit renouvelées régulièrement

En réponse, Meduane Habitat explique les raisons de la fermeture des locaux encombrants et le risque incendie.

La séance est levée à 19h30.